



Inclusion : compte-rendu de l'audience avec la secrétaire d'État aux personnes handicapées

La délégation FO, reçue le 1^{er} septembre par S. Cluzel (Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées), a abordé les questions relatives aux problèmes occasionnés par le principe de l'inclusion scolaire.

Sans renoncer à l'inclusion, la secrétaire d'État a reconnu les problèmes : AVS notifiés par la MDPH et non nommés, AVS recruté très tardivement, manque de formation de ces personnels placés dans une grande précarité, turn-over important des AVS du fait de cette précarité... Enfin elle a

indiqué que parmi les problèmes il y a le fait que des enfants orientés par la MDPH en IME sont orientés par défaut dans une classe ordinaire.

Ces déclarations font écho à celle du ministre de l'Éducation nationale le 24 juin qui précisait que son objectif est « l'école inclusive pour tous les élèves sauf quand ils relèvent d'établissements spécialisés »

Les milliers d'enseignants confrontés aux inclusions systématiques dans les pires conditions, sans étude de la situation de chaque élève (au cas par cas, par des professionnels qualifiés, selon la nature et le degré du handicap de l'élève), ne peuvent se satisfaire de déclarations, aussi positives soient elles.

La délégation a précisé que les enseignants se débrouillent tout seuls pour gérer et faire face à des situations ingérables.

Depuis, et malgré l'engagement que les contrats aidés accompagnants d'élèves handicapés ne seraient pas touchés par le plan de 150 000 suppression de contrats aidés, les situations se multiplient de situation où l'AVS notifié par la MDPH n'est pas nommé 8 jours après la rentrée. Certains DASEN indiquent que rien ne sera fait d'ici à décembre.

Lors de cette audience Force Ouvrière a demandé et obtenu que toutes les situations problématiques d'inclusion scolaire puissent être transmises à la secrétaire d'État aux personnes handicapées pour examen.